



# ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Division des Personnels de l'Administration et d'Encadrement

**Service : DPAE**

**Bureau :**

Bureau de gestion des personnels  
de ATSS

Référence DPAE//NM

Affaire suivie par :

Stéphanie Pennetier

Tél : 05 55 11 42 48

Sandra Caille

Tél : 05 55 11 42 25

Mél : nathalie.massot@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 18 décembre 2020

La Rectrice de l'Académie de Limoges

à

**Madame et Messieurs les IA-DASEN  
de la Creuse, Corrèze et Haute-Vienne,  
Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement  
publics locaux d'enseignement  
Monsieur le responsable de la DSI  
Madame la responsable de la DPTAGAD  
Madame la responsable de la DAF**

**Objet :** Promotion 2021 par liste d'aptitude au corps supérieur des personnels ITRF

**Réf. :** - Décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale

- Note de service publiée au BO spécial n°11 du 03 décembre 2020

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation publiée au bulletin officiel n°44 du 19 novembre 2020

**P.J :** - Dossier à compléter

La promotion par liste d'aptitude permet aux agents promouvables, sur candidature et proposition du supérieur hiérarchique, d'accéder à un corps supérieur. La note de service référencée ci-dessus précise certaines évolutions substantielles dans le déroulement de carrière, et notamment une augmentation des volumes de promotion par voie de liste d'aptitude dans la filière ITRF, résultant du déploiement des mesures statutaires du protocole PPCR

**I/ Corps concernés :**

Sont concernés par les présentes dispositions, les personnels suivants :

- Ingénieur d'étude
- Assistant ingénieur
- Technicien de recherche et de formation
- Adjoint technique de recherche et de formation

## **II- Rappel des conditions d'inscription**

<b>Liste d'aptitude</b>	<b>Corps d'origine</b>	<b>Durée des services</b>	<b>Références statutaires : décret n° 85-1534 du 31/12/85 modifié</b>
<b>IGR</b>	IGE ou ATARF	9 ans de services publics dont 3 ans au moins en catégorie A	Article 14
<b>IGE</b>	ASI	9 ans de services publics dont 3 ans au moins en catégorie A	Article 25
<b>ASI</b>	TCHRF	8 ans de services publics dont 3 ans au moins en catégorie B	Article 34
<b>TCH</b>	ATRF	9 ans de services publics	Article 42

Ces conditions de promouvabilité sont à remplir au 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour une promotion au 1<sup>er</sup> septembre de la même année.

## **III- Le dossier de proposition**

Un dossier de proposition comprend :

- une fiche individuelle de proposition de l'agent (**annexe C2a**)
- un état des services (**annexe C2bis**)
- un rapport d'aptitude professionnelle (annexe C2c)
- un rapport d'activité rédigé par l'agent, et que ce dernier accompagnera d'un organigramme permettant d'identifier sa place au sein du service (annexe C2e)
- un curriculum vitae détaillant l'ensemble du parcours professionnel

Les dossiers entièrement dactylographiés (sans aucune mention manuscrite) sont à retourner à la DPAE du rectorat pour le **29 janvier 2021 (délai de rigueur)**. Les deux premiers documents (C2a et c2b) seront également à transmettre sous format word par courrier électronique, aux adresses ci-contre.

**Seuls les dossiers complets et conformes aux instructions ci-dessus feront l'objet d'un examen.**

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion de la présente note aux personnels ITRF placés sous votre autorité, y compris ceux placés en position de détachement ainsi que ceux en position normale d'activité.

Je vous remercie de votre collaboration pour assurer le bon déroulement de cette opération qui concourt à promouvoir la carrière des agents concernés.

Pour la rectrice et par délégation,  
La secrétaire générale adjointe  
Directrice des relations et des ressources humaines,



Valérie BENEZIT